



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Pincourt, tenue au lieu ordinaire des séances dudit conseil, le **lundi 29 mai 2017**, à 13 h 30, selon la loi et à laquelle sont présents :

Présidée par monsieur le maire Yvan Cardinal

Mesdames les conseillères Denise Bergeron et Diane Boyer, messieurs les conseillers Alexandre Wolford, Sam Ierfino et René Lecavalier

Étaient aussi présents : Monsieur Michel Perrier, directeur général et M^e Etienne Bergevin Byette, directeur général adjoint et greffier

Absence motivée : Monsieur le conseiller Jim Miron

ORDRE DU JOUR

CONSTAT DE LA LÉGALITÉ DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

1. Ouverture de la séance extraordinaire du 29 mai 2017
2. Approbation de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 29 mai 2017
3. Autorisation de signature d'un bail de location – Complexe commercial de l'île
4. Intervention à un acte de vente entre Société d'exploitation Sports Sherbrooke et Société d'exploitation Sports Pincourt
5. Période de questions
6. Levée de la séance extraordinaire du 29 mai 2017

CERTIFICAT

Je soussigné, ETIENNE BERGEVIN BYETTE, directeur général adjoint et greffier de la Ville de Pincourt, certifie sous mon serment d'office que l'avis spécial de convocation de cette séance a été dûment transmis aux membres du conseil conformément à la loi.

M^e ETIENNE BERGEVIN BYETTE
DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT ET GREFFIER



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

2017-05-162

SUJET : OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 29 MAI 2017

PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Denise Bergeron
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller René Lecavalier
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

À 13 h 30, d'ouvrir la séance extraordinaire du 29 mai 2017.

2017-05-163

SUJET : APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 29 MAI 2017

PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Diane Boyer
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Alexandre Wolford
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 29 mai 2017

2017-05-164

SUJET : AUTORISATION DE SIGNATURE D'UN BAIL DE LOCATION – COMPLEXE COMMERCIAL DE L'ÎLE INC.

Considérant les négociations avec le Complexe commercial de l'île inc. afin d'implanter un parc municipal intérieur à même les zones communes du centre commercial, il est

PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Denise Bergeron
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Sam Ierfino
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser le maire, monsieur Yvan Cardinal, ainsi que le directeur général, monsieur Michel Perrier, ou, en son absence, le directeur général adjoint, Me Etienne Bergevin Byette, à signer, pour et au nom de la Ville de Pincourt, le bail de location avec le Complexe commercial de l'île inc. pour une somme nominale de 1,00 \$ par année.

2017-05-165

SUJET : INTERVENTION À UN ACTE DE VENTE ENTRE SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION SPORTS SHERBROOKE ET SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION SPORTS PINCOURT

Considérant la vente du lot 5 381 050 (Complexe sportif de Pincourt) en date du 4 février 2014 ;

Considérant la présence de clauses résolutoires à même cet acte de vente ;

Considérant que la Société d'exploitation Sports Sherbrooke désire procéder à la vente du lot à la Société d'exploitation Sports Pincourt ;

Considérant que la Ville veut s'assurer que les protections incluses à l'acte de vente initial apparaissent dans le nouvel acte de vente et que la Ville demeure protégée par lesdites clauses résolutoires, il est

PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Sam Ierfino
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller René Lecavalier
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser le directeur général, monsieur Michel Perrier, et le greffier, Me Etienne Bergevin Byette, à intervenir à l'acte de vente entre la Société d'exploitation Sports Sherbrooke et la Société d'exploitation Sports Pincourt.



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

PÉRIODE DE QUESTIONS :

Aucune question de l'auditoire.

2017-05-166

SUJET : LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 29 MAI 2017

PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller René Lecavalier
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Diane Boyer
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

À 13 h 32, de lever la séance extraordinaire du 29 mai 2017.



YVAN CARDINAL
MAIRE



M^e ETIENNE BERGEVIN BYETTE
DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT ET GREFFIER